

REGLEMENT JOGGILES

ORGANISATEUR

Club AMITIE NATURE LYON —44 Rue Pierre Delore, 69008 LYON — Tél. 04 72 71 41 04.

PARTICIPATION

Le Jogguiles 2018 aura lieu le dimanche 18 novembre. C'est une épreuve pédestre à allure libre. Ouverte à tous, licencié(e)s ou non. Les parcours sont chronométrés.

Les parcours empruntent des chemins ruraux, essentiellement plats. Il existe quelques tronçons de route sur lesquelles le code de la route devra *être* respecté.

Six parcours sont proposés 1,6 – 5 – 10 – 15 – 21 -30 KM.

ATTENTION : IMPERATIF

Toute inscription est subordonnée à la présentation, soit d'une licence sportive en cours de validité au 18 novembre 2018 (licences FFA Athlé Compétion, Athlé entreprise, Athlé running ou PASS'running; licences FSCF, FSGT, UFOLEP avec mention Athlétisme, FF Triathlon) portant attestation de la délivrance d'un certificat médical, soit pour les non licenciés à la présentation d'un certificat de non contre-indication à la course à pieds en compétition de moins d'un an le jour de la course ou de sa photocopie.

(Loi n°99-223 du 23/03/99, article 6)

DEPARTS ET ARRIVEES

Les départs et arrivées auront lieu à l'Atol dans le Grand Parc Miribel Jonage

30 Km départ 8H30

10 Km départ 10H30

21 Km départ 8H30

5 Kmdépart 11H30

15 Km départ 9H45

Ruée des Gonesdépart 10H45

CONDITIONS DE PARTICIPATION DES JEUNES :

Le parcours du 1,6 Km est réservé exclusivement aux poussins et benjamins.

Les minimes ne peuvent courir que le 5 Km.

Les cadets peuvent s'inscrire uniquement aux 5, 10 et 15 Km.

Les juniors aux 5, 10, 15 et 21 Km.

DROIT A L'IMAGE :

Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisation ainsi que ses ayants droit tels que médias et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion des courses, sans contre-partie financière.

SECURITE :

Il est interdit d'être accompagné sur le parcours par quelque moyen que ce soit, (animaux, bicyclettes, engins à roulettes, engins motorisés.)

Les organisateurs ont souscrit une assurance « responsabilité civile ».

La sécurité sur les parcours sera assurée par ALMNS.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et en cas de vol.

ENVIRONNEMENT :

Les organisateurs demandent aux participants de respecter le site situé dans une nature restée sauvage (Grand Parc Miribel Jonage).

CLASSEMENTS

Les résultats paraîtront dans LE PROGRES, version numérique ; le lien sera adressé gratuitement aux concurrents.

RETRAIT DES DOSSARDS

Au Club Amitié Nature Lyon (44 rue Pierre Delore 69008 LYON) le samedi 10 novembre de 10 heures à 17 heures et du 12 au 16 novembre de 16 heures à 19 heures

Au Grand Parc Miribel Jonage L'atoll le Samedi 17 Novembre de 10h à 17h ou le Dimanche 18 Novembre 1/2 heure avant le départ du parcours choisi. Prévoir vos épingles.

Aucun dossard ne pourra être délivré en cas d'absence du justificatif médical valide.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif.

Aucun remboursement ne sera effectué quelle qu'en soit la cause.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quel que motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

ENGAGEMENTS :

Gratuité Jeunes : aux poussins, benjamins limités aux 100 premiers Inscrits
Minimes, cadets aux 300 premiers inscrits jusqu'au samedi 18 novembre 17 heures

Jusqu'au 1er novembre :

Inscriptions : 5 Km : 11€ - 10 Km : 15€ - 15 Km : 16€ - 21 Km : 18€ et 30 Km : 20€

Du 1^{er} novembre au samedi 17 novembre 17 heures :

Inscriptions : 5 Km : 13€ - 10 Km : 17€ - 15 Km : 18€ - 21 Km : 20€ et 30 Km : 22€

Majoration le jour de la course :

1,6 Km: 5€ - 5 Km : 16€ - 10 Km : 20€ - 15 Km: 22€ - 21 Km : 24€ et 30 Km: 26€

Participation aux frais, donnant droit aux ravitaillements en cours de parcours, à une collation à l'arrivée, à un cadeau souvenir pour tous, aux résultats du journal
LE PROGRES.

En cas d'annulation de la course pour quelle que cause que ce soit, aucun remboursement ne pourra être effectué.

L'inscription à JOGGILES implique l'acceptation de ce règlement.

RAVITAILLEMENTS- VESTIAIRES :

Vestiaire à disposition. Garderie des sacs organisée. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, bris ou autre dommage subi par les biens personnels même s'il en a la garde.

Des ravitaillements en boissons et en fruits seront offerts sur le parcours et à l'arrivée.

Fermeture du contrôle d'arrivée à 12H30.